

PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

BULLETIN DES TRAVAUX

Mercredi 11 février 2026

COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE

La commission interparlementaire s'est réunie à 14h15 sous la coprésidence de Mme Marie Cruysmans, présidente pour la délégation du Parlement francophone bruxellois et de M. Mustapha Akouz, doyen d'âge, pour la délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

- 1. Proposition de décret et ordonnances conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française instaurant un droit à l'erreur dans les démarches administratives en région bruxelloise**
déposée par Mme Amélie Pans, Mme Loubna Azghoud, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. Ismail Luahabi et Mme Marie Cruysmans
doc. PFB : 21 (2024-2025) n° 1]
doc. PRBC : A-109/1 – 2024/2025
doc. ARCCC : B-29/1 – 2024-2025
- 2. Proposition de décret et ordonnances conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relative à la reconnaissance du droit à l'erreur dans les relations entre les citoyens et les administrations publiques**
déposée par Mme Farida Tahar, Mme Zakia Khattabi, M. Jamal Ikazban et Mme Cécile Vainsel
doc. PFB : 19 (2024-2025) n° 1
doc. PRBC : A-113/1 – 2024/2025
doc. ARCCC : B-24/1 – 2024-2025

Décisions

- A l'unanimité des membres présents, M. Henan Oflu a été désigné en qualité de corapporteur pour le Parlement francophone bruxellois ; M. Mustapha Akouz a été désigné en qualité de corapporteur pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.
- La commission a entendu un exposé de Mme Catherine De Bruecker, médiatrice bruxelloise.
- La commission a procédé à un échange de vues.

3. Divers

p.m.

Ont participé aux travaux :

- Délégation du Parlement francophone bruxellois : Mme Latifa Aït-Baala, Mme Marie Cruysmans (présidente), M. Jamal Ikazban, M. Ismail Luahabi, M. Henan Oflu, Mme Farida Tahar et Mme Cécile Vaincel.
- Délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune : M. Fouad Ahidar, M. Mustapha Akouz (président), Mme Marie Cruysmans (remplace M. Mounir Laarissi), Mme Nadia El Yousfi, Mme Zakia Khattabi, M. Ismail Luahabi (remplace Mme Aline Godfrin, excusée) et Mme Amélie Pans.

Membre absent :

- Délégation du Parlement francophone bruxellois : Mme Loubna Azghoud, M. Francis Dagrín, M. Petya Obolensky, M. Mehdi Talbi (excusé) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.
- Délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune : M. Abdourahmane Baldé, M. Stijn Bex, Mme Lotte Stoop, M. Oliver Rittweger de Moor et M. Gilles Verstraten.

Ont également participé aux travaux : Mme Catherine De Bruecker, Mme Louise Degryse et M. Alexandre Massant (Ombuds Bruxelles).